

**PREMIERS CONGES PAYES
ALSACE ET LITTORAL
AZUREEN***

par Gabriel WACKERMANN

*** La présente étude a fait l'objet d'une communication au colloque organisé à l'Université des Sciences juridiques, politiques et sociales de Strasbourg les 14 et 15 novembre 1986 sur "Cinquante ans de congés payés (1936-1986)". Inédite, son auteur l'offre à Recherches régionale*.**

L'innovation socioculturelle et économique suscitée par l'introduction de la législation sur les congés payés en France est telle qu'une analyse minutieuse mérite d'être entreprise à ce sujet dans les diverses régions du pays (1). Pour notre part la fréquentation suivie des milieux salariés, syndiqués ou non, en Alsace et sur la Côte d'Azur, durant une quinzaine d'années (1953-1968), a permis, au moment où de nombreux acteurs des années 1936 à 1939 étaient encore facilement détectables, de collecter de nombreuses informations sur les conditions de vie quotidienne avant et après la réforme intervenue. L'un des aspects originaux de cette époque a été l'impact des congés payés sur les mentalités, le vécu et les comportements. La comparaison de deux régions très différentes l'une de l'autre permet de faire ressortir les caractéristiques fondamentales du phénomène des congés et les variantes inhérentes aux situations locales

Destinées à servir de support à nos enseignements d'éducation permanente en Alsace et à ceux que nous avons assurés au Collège international de Cannes dans le cadre du cours de perfectionnement d'été en civilisation française, ces enquêtes n'ont pas encore donné lieu à une publication. Nous mettons les présentes colonnes à profit pour livrer les grandes lignes de nos investigations. Aussi allons-nous regrouper nos données en trois subdivisions : les effets sur la mobilité, la vie de contact en pays d'accueil et les répercussions des nouveaux comportements.

I - UNE MOBILITE REDUITE

Si l'apparition des congés payés libère des énergies déterminantes dans le monde salarial, elle ne signifie pas, comme de nos jours, un engouement pour le départ massif en vacances, loin de là. En Alsace comme sur la Riviera française la grande majorité des bénéficiaires de la nouvelle législation, heureux de disposer du temps libre dans le cadre de l'horaire hebdomadaire de travail réduit à quarante heures et des quinze jours d'interruption annuelle, vaquent aux travaux domestiques entrecoupés de séquences plus ou moins longues de loisirs passés en famille, auprès de la parenté, des amis ou des compagnons de travail. En milieu rural, les congés payés sont les bienvenus, d'autant plus qu'en été le jardinage ou le genre de vie mixte, fréquent à ce moment-là, absorbent pleinement leurs bénéficiaires, soit à leur domicile, soit dans leur entourage. Parmi les salariés de la campagne ou des vallées de montagne seules quelques personnes ne pratiquant pas le genre de vie mixte s'en vont "prendre des vacances" ailleurs qu'en famille ou chez des amis. Le dimanche, par contre, le recours à l'autobus ou au train en vue d'une promenade urbaine commence à prendre forme auprès de l'ensemble des catégories de salariés, avec toutefois un léger avantage remarqué en milieu d'employés et d'ouvriers qualifiés. Même les cadres supérieurs ruraux qui disposent parfois déjà d'une voiture automobile demeurent très sédentaires ; ils s'offrent au grand maximum deux "virées" en semaine, en dehors de celle du dimanche, devenue costumière.

Les renseignements qui nous ont été fournis par des marchands de cycles et de motocyclettes -alsaciens et azuréens- concordent pour affirmer la montée assez significative de l'achat de bicyclettes, notamment de tandems, de motocyclettes et de "side-cars" à la faveur de l'institution de congés payés. Le volume d'exemplaires vendus en 1936-1937 a doublé en Alsace par rapport à 1934-35 et augmenté de près de moitié sur la Côte d'Azur, les moyen et arrière-pays n'entrant pratiquement pas encore en ligne de compte. Des documents comptables encore disponibles çà et là auprès de sociétés d'autocars autour de 1953-55 témoignent également, en été 1936, 1937 et 1938 d'un accroissement intéressant du nombre de billets vendus par rapport à la période précédente : dans le nord de l'Alsace depuis Strasbourg, par exemple, la progression fut de l'ordre du quadruple, tandis que depuis Cannes et Nice elle

accusait une percée plus spectaculaire encore allant jusqu'à une multiplication par sept à huit ; il est vrai que dans ce secteur les estivants bénéficiaires des congés payés sont venus grossir les rangs des autochtones, chantant l'Internationale, scandant parfois "Les aristocrates à la lanterne...", faisant fuir le milieu concerné qui grommelait chez le commerçant ou l'artisan en fustigeant cette "marée rouge" qui venait déferler désormais annuellement sur une Côte jusqu'alors réservée à la villégiature des ménages riches ou aisés.

C'est cependant le chemin de fer qui enregistra les gains les plus élevés grâce notamment à la délivrance de la carte de réduction pour familles nombreuses, à partir du troisième enfant. En 1954 la consultation de documents statistiques auprès de la direction régionale de la SNCF à Strasbourg a permis de constater un quasi-décuplement de la délivrance de billets en 1937 par rapport à 1935 pour ce qui concerne les dimanches, jours de fête et mois de juillet août.

L'analyse affinée des statistiques révèle toutefois que la part des salariés ruraux dans ce mouvement demeure extrêmement réduite. Si ceux-ci alimentent de façon très fréquente les flux de proximité -moins de soixante kilomètres de trajet aller en général- ils sont quasi-absents des déplacements à longue distance.

Les données numériques collectées auprès des personnes enquêtées (2) et confrontées entre elles nous autorisent à livrer les résultats suivants parmi les plus fiables. Elles serviront utilement à quantifier nos propos.

Selon des sources syndicales et ferroviaires consultées en 1956 à Strasbourg, Colmar et Mulhouse, huit cent personnes à peine ont dû partir en 1937 pour un séjour de vacances situé au-delà de trois cents kilomètres de distance. Parmi elles la quasi-totalité a été d'origine urbaine. Un sondage effectué la même année par nos soins en Outre Forêt auprès des instituteurs, médecins, curés et pasteurs a montré que dans cette aire très agricole à taux élevé de salariés -cadres compris-, à genre de vie mixte, à peine six personnes sont allées passer leurs congés ailleurs que dans un rayon de 80 km ; celles qui ont quitté leur commune pour se rendre à proximité -une vingtaine au grand maximum- se sont déplacées pour venir en aide à leur parenté rurale ou urbaine.

Sur la Côte d'Azur (3) le nombre maximum de "congés payés" fut réuni au mois d'août 1937, l'année 1936 devant être considérée comme une séquence de démarrage et les années 1938 ou 1939 comme des moments perturbés par les événements internationaux. A ce moment-là Cannes semble avoir hébergé simultanément un maximum de 900 bénéficiaires de congés payés venus y passer leurs vacances durant 10 jours en moyenne. A Nice le nombre se situe légèrement au dessous de celui de Cannes ; à Antibes il paraît raisonnable d'estimer à 600 l'ensemble des estivants "sociaux", tandis qu'à Fréjus et Saint-Raphaël ceux-ci n'auraient pas dépassé 400 (4).

Ces chiffres sont déjà relativement considérables lorsque l'on sait qu'il a fallu improviser l'hébergement : campings, salles d'écoles laïques, logement chez des particuliers, tout cela favorisé par des militants sociaux locaux qui n'hésitaient pas à sacrifier leurs propres congés pour que "ça réussisse" (5). D'importants secteurs du Var étaient exclus du mouvement pour manque d'eau et par là même d'équipements ; d'autres, du côté de Monaco ou de Saint-Jean Cap Ferrât étaient quasi-inabordables parce que consolidés en bastions de l'aristocratie qui occupait de surcroît le bord de mer par la prolifération des propriétés privées. Mais le rêve du salarié modeste consistait fréquemment à séjourner dans les sites tellement

vantés par la presse, la radio et la littérature courante. C'est la raison pour laquelle Cannes et Nice furent tellement sollicitées ; de plus elles offraient des plages dégagées et des promenades -la Croisette et la Promenade des Anglais- au grand dam des aristocrates.

D'origine essentiellement urbaine, cette foule -elle demeure, en dépit de sa faible importance en chiffres relatifs, très groupée à la fois pour l'hébergement et les loisirs quotidiens- arrive souvent par unités comportant trois générations, à l'image de la vie quotidienne d'alors : grands-parents, parents et enfants. Ce sont les grosses agglomérations du nord du pays qui envoient l'essentiel des estivants : Paris avant tout, Lille Roubaix Tourcoing ensuite ; Lyon est très peu représentée. La couronne parisienne et les quartiers industriels de la capitale du Nord, déjà quelque peu organisés syndicalement et politiquement, peuvent bénéficier de la mise en place de "trains de congés payés", événement considéré par les usagers comme l'une des expressions les plus spectaculaires de la "victoire" ouvrière ; ceux qui ne partent pas considèrent souvent avec envie ou nostalgie cette conquête à laquelle ils comptent avoir recours le plus tôt possible.

Parmi les partants de la première année -1936- plus des deux cinquièmes semblent être revenus une ou deux fois jusqu'en 1939. Le déclenchement de la mobilité a ainsi provoqué une habitude qui a influencé par la suite le mouvement syndical (cf. ci-dessous).

Quoique réduit dans son ampleur, le choc psychologique et social provoqué par "1936" déclenche, de façon peu sensible d'abord, une optique de représentation nouvelle du temps libre dans les mentalités des salariés ; pour beaucoup d'entre eux le moment est venu d'envisager à leur tour la réalisation d'un vieux rêve : visiter des endroits réputés jusqu'alors réservés à la curiosité des "possédants", mot qui revient très souvent lors des entretiens avec les témoins et usagers des vacances populaires de 1936 à 1939. L'après-guerre est très vite alimentée par l'expression de la mobilité favorisée par les discussions syndicales, les revendications diverses relevées dans les entreprises insèrent l'idée du loisir lié à la mobilité, ne serait-ce qu'en fin de semaine dans une première étape. Ainsi la séquence pionnière précédant la seconde guerre mondiale rejaillit sur l'organisation du rythme de vie au domicile même, qui inclut de plus en plus l'évasion dominicale, dans l'attente de départs relativement réguliers en vacances. Notre enquête révèle que les premiers amateurs de départ en congés payés sont également ceux qui, après 1945, figurent en tête parmi les salariés ayant recours aux formules de déplacements collectifs offertes par les associations sociales.

II - LA VIE DE CONTACT ET PAYS D'ACCUEIL (6)

Si l'Alsace n'enregistre pratiquement pas de flux collectifs de vacanciers bénéficiaires de congés payés avant la fin des années quarante, la Côte d'Azur par contre pose déjà en 1936 la question de la vie de contact des immigrés de courte durée avec le milieu ambiant.

En premier lieu il s'agit de la recherche du contraste avec l'environnement physique habituel : la grisaille fréquente des villes du nord et du nord-est de la France tranche avec le ciel et la mer d'azur, le soleil et le sable. Le calme des villes côtières -Nice et Cannes comprises ajoute un complément d'attractivité pour des citoyens tributaires toute l'année de travail de bruit et d'autres nuisances. Aussi le "farniente" devient-il dans ce décor pour un séjour aussi bref le loisir essentiel, d'autant plus que l'éducation populaire commence seulement à prendre une certaine dimension et que parmi les estivants la plupart n'ont pas l'occasion chez eux de lire régulièrement un quotidien ni surtout un livre. Sur la plage, dans les campements on se passe néanmoins les journaux nationaux de gauche, de sensibilité socialiste ou communiste, achetés à tour de rôle par les uns et les autres. La presse

quotidienne propre à la Riviera française n'intéresse que très peu, dans la mesure où elle s'adresse à un autre public et baigne dans une atmosphère très bourgeoise inhérente à la vocation première du littoral depuis la seconde moitié du XIXe siècle.

Les estivants sont donc heureux de ne rien faire, ce qui les fait traiter de "fainéants" par toute une catégorie de résidents permanents : aristocrates, bourgeois, artisans ou commerçants qui ne profitent guère de leur présence. Pour cette partie de la population autochtone le Front Populaire signifie "gaspillage de notre argent", "encouragement à la paresse", "mise à mort de notre économie", "fin de nos usines", "dégradation des moeurs", "encouragement à l'effronterie", "incitation à la provocation", "impolitesse flagrante", "suppression des valeurs établies", "déclin moral", "disparition des traditions",... autant d'expressions relevées soit dans la presse locale, soit dans certains bulletins paroissiaux ou rapports de curés, soit dans des délibérations des conseils municipaux. Ainsi les frictions entre les deux extrêmes de cette société les résidents saisonniers et les résidents permanents cossus-sont-elles fréquentes, soit de part et d'autre des clôtures de villas à proximité des plages, soit dans la rue ou sur les promenades (Croisette, Promenade des Anglais). Hais le riche préfère fuir et ne plus revenir en public qu'en dehors des congés annuels.

Le temps fort de ces vacances ouvrières est en grande partie rythmé par les jeux, davantage encore que par les bains de mer qui n'occupent -sauf exception- que de courtes séquences dans l'organisation de la journée ; bon nombre de femmes ne vont pas se baigner du tout pendant l'ensemble du séjour ; la présence sur la plage a donc encore une autre signification que la volonté de se baigner ; il s'agit d'"occuper" l'espace prestigieux du front de mer et d'y passer le maximum de temps possible. Jeux de cartes, jeux de société en général, courses de sacs, pêche, jeux de ballon -la densité d'occupation des lieux est faible-, compétitions de gymnastique et d'athlétisme entre touristes et autochtones, meublent les loisirs. Les femmes s'adonnent au tricotage, à la broderie, préparent les casse-croûtes ou repas chauds ; les enfants se débrouillent couse ils peuvent et sont les seuls à se jeter à l'eau pour plusieurs heures par jour. Causerie et discussions prennent une part appréciable du temps, notamment en soirée. L'alcool aidant, les échanges politiques et syndicaux s'échauffent maintes fois ; la robustesse de certaines femmes facilitent le retour au calme de leur mari ou fils.

Les premières années de congés payés ont aussi une autre originalité sur laquelle on a trop peu insisté à notre connaissance. Nous n'assisterons plus par la suite à cet élan de solidarité, parfois touchante, entretenu par les militants sociaux et politiques en pays d'accueil. Présents au moment de l'arrivée "des congés payés", comme on se plaît à le dire, ceux-ci s'emploient aussi à s'associer aux visiteurs durant leur séjour. Ils mettent à profit leur propre congé pour passer une partie de la journée ou de la soirée avec leurs "hôtes" parce qu'ils les considèrent comme tels ; certains vont jusqu'à proposer l'hébergement à domicile, lorsqu'ils disposent encore d'une chambre par suite de l'absence momentanée d'un membre de leur famille. Lorsque la prise en charge est gratuite, sauf en ce qui concerne la nourriture, les partenaires procèdent parfois à un échange l'année d'après ou envisagent de se revoir sans fixer de terme précis. Dès 1937 quelques ménages ouvriers ou employés "montent" de la sorte vers le nord ou en région parisienne, amorçant des flux plus substantiels que les statistiques n'enregistreront que dans les années soixante.

La présence d'estivants modestes donne lieu néanmoins à d'autres types d'échange, extérieurs au monde ouvrier et malgré tout très corrects, voire chaleureux. Les touristes ne prennent pratiquement pas leurs repas au restaurant, à moins que l'hôtel bon marché n'offre

une pension à proximité de la mer. Ils effectuent donc leurs emplettes auprès des petits commerçants du quartier où ils passent leurs vacances. Des conversations s'engagent, des relations amicales se nouent entre autochtones et "étrangers" de façon que les marchands en question atténuent auprès de la population locale les préjugés et les griefs accumulés à l'encontre des résidents temporaires. Même les municipalités sont conduites petit à petit à tenir compte de ces avis, les commerçants de quartier constituant une force vigoureuse en matière électorale.

Par ailleurs les "bistrotiers" forment une autre catégorie de partenaires bienveillants à l'égard des "congrés payés", puisque ces derniers sont souvent d'ardents clients, n'hésitant pas, après deux ou trois jours de gêne, à se mélanger aux autochtones pour discuter avec eux, la boisson déliant les langues très vite dans un midi estival où les soirées sont longues et agréables.

L'absence de motorisation personnelle et la quasi-inexistence de transports urbains en dehors de Nice réduit l'aire de contact aux services de proximité et à l'espace de promenade ou de jeu quotidien. Parfois des liens occasionnels noués avec l'un ou l'autre pêcheur permettent de se rendre un peu au large, sans plus.

La seule transformation des usages, aussi minime soit-elle prise globalement, crée cependant en pays d'accueil des réflexes qui mettent en branle, de façon insensible certes mais non moins efficaces, des initiatives qui vont conduire petit à petit à une mutation de la Riviera française.

III - LES REPERCUSSIONS DES NOUVEAUX COMPORTEMENTS

L'initiative des commerçants et prestataires de services directement intéressés par les "congrés payés" ne se fait pas attendre. Des 1936 ils contribuent à se préoccuper de l'hébergement, cherchant à localiser aussi près que possible de leur point d'activité les estivants issus du Front Populaire. Aussi contactent-ils des particuliers en vue de la location de meubles ou bouts de jardin susceptibles de servir de terrains de camping. Les vacanciers retiennent leurs adresses, leur écrivent pour revenir à nouveau, car à ce moment-là on passe volontiers ses congrés là où l'on a eu déjà satisfaction. Ils communiquent également les références de leurs correspondants à des collègues de travail ou de quartier ; de la sorte commence à se créer un véritable réseau de relations qui, en dépit de la durée prolongée de la seconde guerre mondiale, survit et s'amplifie après 1945.

Comme jusqu'alors le littoral est surtout habitué à la visite de touristes aisés ou riches, l'arrivée impromptue de vacanciers aux budgets plus que modestes crée parfois des insuffisances en matière d'offre commerciale. Le long de la côte commence alors à naître une nouvelle conception du point de vente : le marchand ambulant ou le forain lui apporte sur la plage ou à proximité ce que les commerces fixes des alentours ne vendent pas : éléments utiles au casse-croûte, boissons, fruits, confiserie, glaces, lunettes de soleil, casquettes, maillots de bain, espadrilles, "culottes courtes", comme on a coutume de dire en 1936, produits de bronzage. Des carrousels populaires font leur apparition, de même que les balançoires qui effectuent le tour des foires. L'un ou l'autre troquet attend déjà les "congrés payés" en 1938 ; des pêcheurs proposent des parties de barque dès la même année ; les photographes comprennent vite l'enjeu et propagent l'idée de la carte souvenir ; la carte postale en couleurs a également la faveur du public.

Cette structuration progressive s'accompagne de l'apparition de terrains de camping rudimentaires, à côté des emplacements individuels loués dans les propriétés privées par des familles isolées. Des vocations de spéculateurs fonciers commencent à se préparer. La guerre aidant, les troupes prenant le relais des nouvelles clientèles sociales, qu'elles soient d'abord françaises, puis italiennes ou finalement américaines, aiguissent les appétits. Les types d'activités discrètement façonnées par "les congés payés" se précisent. Le cadre mental est prêt, aussitôt après l'application des mesures sociales favorisant les congés annuels au début de la Quatrième République, pour un déploiement exceptionnel du tourisme populaire.

L'expérience des années 1936 à 1939, observée dans nos deux espaces bien différenciés -l'Alsace et la Côte d'Azur- mûrit aussi les approches organisationnelles des congés payés. Aussitôt après la seconde guerre mondiale les syndicats ouvriers et d'autres mouvements à finalité populaire s'empresstent de donner une assise plus solide aux mesures récréatives prises depuis 1936.

L'élan avant-guerre, quoique socialiste dans une Alsace conservatrice, tonifie à la fois les initiatives laïques et l'action chrétienne sociale. Les syndicats non confessionnels s'emploient dès après les hostilités à encourager la création, au sein des entreprises, de rouages destinés à favoriser l'organisation pratique des congés payés par l'acquisition de "maisons" de vacances pour les gros effectifs, soit à la Côte d'Azur, soit ailleurs en France. Le syndicat majoritaire, la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (C.F.T.C.), s'associe volontiers à cette optique qui permet d'acquérir avant 1955, pour la totalité des grosses firmes régionales, une trentaine de domaines à l'intérieur de l'hexagone, parmi lesquels une bonne moitié sont localisés sur la Côte d'Azur ou sur le restant du littoral méditerranéen français. C'est généralement par l'intermédiaire de contacts directs entre militants syndicaux des futures régions d'émission et d'accueil que commence la prospection. Plusieurs opérations sont déclenchées par le truchement d'un responsable syndical qui a passé ses vacances sur la Riviera ou ailleurs avant 1940 ou dans l'immédiat après-guerre.

Parallèlement à ces opérations se développe, dans la foulée sociale revigorée par 1936, le mouvement familial alsacien, d'essence surtout chrétienne. Pour ne pas être en reste sur les acquis sociaux inhérents à 1936 et pour conserver l'initiative essentielle sur place, la démocratie chrétienne s'empresse de donner suite à l'ordonnance du 3 mars 1945 qui institue un type original de représentation unique des familles par l'Union nationale des associations familiales (U.N.A.F.) et les Unions départementales des associations familiales (U.D.A.F.). A Colmar par exemple la Libération est à peine réalisée- le 2 février 1945- que le 3 mars suivant est suscitée la Maison de la famille. Le milieu des militants est mobilisé en vue d'un déploiement conséquent des associations familiales : les églises et leurs structures servent de point d'appui, tout autant que les partis politiques et les syndicats qui ont leur aval ; ce quadrillage moderne du "Vereinsleben" (7) traditionnel et de l'ensemble du tissu social conduit forcément conte l'une des priorités à la prise en compte de la notion récente de congés payés.

L'Alsace est parsemée petit à petit de centres de vacances, pour jeunes notamment sous forme de "colonies" ; le massif vosgien (fonds de vallée et hauteurs) se prête aisément à cette formule, d'autant plus que l'économie agricole et industrielle en crise libèrent un nombre substantiel de bâtiments aux prix très abordables.

Les conditions climatiques rhénanes n'étant pas des meilleures pour les séjours vacanciers, les dirigeants suivent le mouvement amorcé ailleurs pour prendre pied dans

d'autres régions françaises -la Côte d'Azur- afin que les familles puissent disposer de points d'hébergement relativement bon marché en vue des périodes estivales ou autres de détente annuelle.

1936 contribue ainsi, même en milieu assez hostile aux événements, à bouleverser en peu de temps les bases même du fonctionnement socio-économique. Discrètement, mais de façon ininterrompue, la société contemporaine modifie ses comportements. Par la force des choses elle adhère à la notion de mobilité introduite en matière de loisirs par le gouvernement de Front populaire. L'économie y trouve son compte également : l'institution des congés payés crée un support de plus en plus important permettant aux régions touristiques classiques de conforter leurs structures et aux pays attractifs au point de vue paysager, mais en état de crise, de bénéficier d'un complément d'atouts en vue du nécessaire redéploiement. Réformes sociales et devenir économique vont donc de pair, à condition de raisonner dans une perspective à long, voire à moyen terme.

NOTES

(1) Françoise CRIBIER a évoqué les départs parisiens en 1936, précisant e.a. que "les littoraux les plus fréquentés sont ceux de la Normandie, de la Picardie et du Nord, les plus proches des grandes agglomérations urbaines de Paris et du Nord. Seules les régions les plus célèbres, la Côte d'Azur et la Savoie (en particulier la vallée de Chamonix), connaîtront une affluence venue de bien des villes de France et aussi exceptionnelle par son ampleur que par le rayon de recrutement des touristes". Cf. son ouvrage sur La grande migration d'été des citadins en France, éditions du CNRS, 1969, université de Paris, faculté des Lettres et Sciences humaines, p. 46 ; voir aussi pp. 47-49. F. Cribier déplore la faiblesse des approches précises du phénomène de 1936. Dans notre domaine il en est de même. Notre apport est sans doute d'autant plus précieux pour une meilleure connaissance des articulations entre la Côte d'Azur, plus spécialement le département des Alpes-Maritimes, et l'Alsace.

(2) Plus de trois cents personnes ont été interrogées à la fois en Alsace et sur le littoral azuréen. Elles ont toutes vécu la période étudiée (1936-39) en tant que salarié, artisan, commerçant, employeur ou membre de profession libérale. Quoique dès 1938 les menaces de guerre aient assombri l'ambiance des congés payés, les témoignages recueillis permettent néanmoins de saisir la portée du phénomène et la genèse des processus engagés. Relevons encore que l'échantillon retenu comportait à part égale trois types d'âge : ceux qui en 1936-39 avaient respectivement 18 à 30 ans, 31 à 40 ans et 41 à 50 ans. Alors que les trois cinquièmes environ des interviewés ont été les chefs de ménage eux-mêmes, le restant des réponses émane d'épouses qui ne furent pas forcément celles des chefs de ménage déjà interrogés.

(3) Cf. Le Petit Niçois cité par F. CRIBIER (3) qui ajoute (p. 47) : "Le Petit Niçois de l'été 1936, journal du Front Populaire, rapporte avec enthousiasme toutes les arrivées à Nice de ces trains de plaisir populaires et le chiffre des voyageurs que nous avons relevé : 1500 personnes pour l'été de 1936 et 2000 pour 1937".

(4) Les archives de presse locale écrite ne permettent pas de connaître le nombre d'estivants "sociaux" ; les photographies diffusées reproduisent à dessein des scènes de groupement de vacanciers. Une cinquantaine d'archives d'hôtels de préfecture consultées à Fréjus, Cannes, Nice et Menton confirment la faible incidence des congés payés sur l'hébergement par rapport aux mois d'été de 1934 et 1935.

(5) Cf. BROT (Michel), "Le Front populaire dans les Alpes-Maritimes (1934-1938)" pp. 146-162 in Recherches régionales. Côte d'Azur et contrées limitrophes, n° 3 de 1986. L'auteur relève qu'"une Association touristique populaire de la Côte d'Azur", émanation du Front populaire local, se chargeait d'organiser le séjour des nouveaux estivants ; elle était présidée par Virgile Barel et animée notamment par des communistes" (p. 155). "L'Association touristique populaire de la Côte d'Azur (ATP), chargée d'accueillir les "congés payés", dirigeait aussi sa propagande envers ceux des habitants de la région peu convaincus des bienfaits de ce changement de "qualité" de la clientèle touristique. C'est du reste également en 1936 que la première auberge de jeunesse fut ouverte, au Cap d'Antibes.

(6) Dans ce domaine la presse locale apparaît comme un recours plus efficace : elle indique des pistes, évoque des scènes de contact, montre des arrivées et des départs. Elle demeure toutefois muette sur les répercussions économiques et sociales ou culturelles des migrations estivales, en dehors de quelques réflexions parfois désobligeantes sur la malpropreté des ouvriers, le laisser-aller, la provocation par des allusions, cris et chants...

(7) Vie associative.

**TABLE PAR NOMS D'AUTEURS DES ARTICLES PARUS EN 1988 DANS
RECHERCHES REGIONALES**

Catherine ACCBTARDI

- Les fresques d'Elva en haut Piémont - Fin XVe - début XVIe siècle p. 1
- Les fresques d'Elva en haut Piémont (suite) p. 233

Lawrence BARAU, Lydia ROBIM

Etude du journal Côte d'Azur-Belgique p. 141

Catherine-Sophie BAKDOW, Frederic BERTHEREAU, Franck LEFEUVRE

Les journées nationales dans les Alpes-Maritimes (1914-1917) p. 93

Henri CHRETIEN

p. 157

Stéphane FABRE

La colonie italienne de Nice. 1860-1914 p. 73

André FONTAINE

Quelques camps du Sud-Est (1939-1940) p. 181

Eric HEDOU, Laurent RASO

Les propriétés étrangères dans les Alpes-Maritimes
(enquête de 1922-1925) p. 119

Jean ONIMUS

La Méditerranée dans l'imaginaire de notre temps p. 209

Jean SARRANMEA (dir.)

Les liens entre le département du Var et l'Italie (PAS) p. 23

Gabriel WACKERMANN

Premiers congés payés. Alsace et littoral azuréen p. 271